



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024 A 19 HEURES**

**Présents** : Messieurs CHEVAUX Bruno, DEBBAH Joël, DESGOUILLE Daniel et Rodolphe, CLAIROTTE Christian, LORNET Denis, DUQUENNE Jean-Michel, Mesdames BERTHAUD Vanessa, JOUILLE Jocelyne et QUIZEL Aurélie.

**Excusé** : Monsieur MARESCHAL (procuration donnée à M. CLAIROTTE)

*Heure début de séance : 19 heures*

*Ordre du Jour :*

*Écoquartier le Meix Ravas : achat de panneaux sens unique de la rue des Chênes au 01/07/2024,  
Affouage 2024/2025 : détermination du prix du stère de bois,  
Taxe communale d'aménagement 2025 : vote du taux,  
Conseil d'école publique de SAINT AUBIN : compte-rendu  
Législatives du 30/06 et du 07/07 : établissement des tableaux de permanences,  
Affaires diverses*

### **Ecoquartier le Meix Ravas**

Le Conseil Municipal prend acte de l'achat auprès de SEMIO basé à VALENCE, pour 395.53 € TTC, de trois panneaux pour la rue des Chênes : un sens interdit, un sens unique et une limitation de la vitesse à 30 km/h. Dès réception, cette signalisation verticale sera installée par la municipalité.

### **Affouages 2024/2025**

L'Assemblée fixe le prix du stère à 5 € TTC. Le lot mis en vente le 13/06/2024 et chiffré à 16 500 € au prix du retrait n'a pas trouvé preneur. 4 offres en-dessous de ce prix ont été faites. Le représentant de l'ONF sera contacté à ce sujet prochainement.

### **Taxe communale d'aménagement 2025**

Le Conseil Municipal décide de maintenir cette taxe à 0 % pour 2025.

### **Conseil des écoles maternelles et primaires publiques de SAINT AUBIN**

Mme Vanessa BERTHAUD présente le compte-rendu du premier conseil des écoles publiques de SAINT AUBIN, réunies sous une même entité. Un point sur la fusion de ces deux écoles et sur la nouvelle équipe a été fait. Ont été abordés également la question des effectifs, des travaux et aménagements demandés à la municipalité et un bilan des activités a été dressé. Le Conseil Municipal n'émet pas d'observation particulière.

### **Établissement des tableaux de permanences pour les scrutins électoraux des législatives**

Les élections législatives auront lieu les 30 Juin et 7 Juillet prochains. Un tableau de présence aux permanences pour chacun des scrutins est élaboré par le 1<sup>er</sup> Adjoint, M. CLAIROTTE en fonction des disponibilités des Conseillers Municipaux.

### **Arbre du Souvenir**

Les travaux de pose de la plaque sont terminés. Une inauguration sera programmée en septembre prochain.

### Cuve de recuperation des eaux pluviales

Les travaux de mise en place de la cuve débiteront au plus tôt à la fin du mois de juin et au plus tard, au début du mois de juillet.

### Eclairage public

Une subvention avait été demandée au titre de la DETR à la Préfecture du Jura pour le remplacement de la 1<sup>ère</sup> tranche de l'éclairage public. L'Etat s'est prononcé et octroie la somme de 4 385 € soit 30 % du prix HT des travaux.

### Nettoyage des murs extérieur de l'atelier communal

La société GESTER basée à BAVANS dans le Doubs a fait parvenir à la commune un devis. Des précisions sont en attente avant une décision définitive sur ce projet.

### Caserne des Pompiers de SAINT AUBIN

Une réunion aura lieu le 2 Juillet 2024 à 15 heures pour la suite de l'étude du dossier. La présence du nouveau Président du Département, Monsieur Gérôme FASSET est attendue à ce rendez-vous.

### Fête d'ABERGEMENT-la-RONCE

Un passage de voitures anciennes traversera la commune le 7 Juillet 2024 vers 10 h 05.

### Fête patronale d'AUMUR des 19, 20 et 21 Juillet 2024

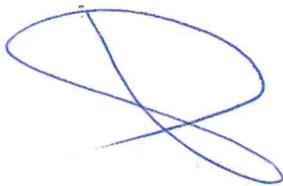
Des flyers seront distribués à la population prochainement.

### Sortie des enfants d'AUMUR, le 22 Juin 2024 au Parc du Petit Prince en Alsace

M. DESGOUILLE Rodolphe fait le bilan de cette sortie. 41 personnes ont participé à ce voyage. La météo pluvieuse n'a pas empêché les participants de passer une excellente journée. Le Conseil Municipal en prend acte.

*Fin de la Séance : 21h45*

Le Maire,  
Bruno CHEVAUX



Le Secrétaire de Séance,  
Christian CLAIROTTE



DELIBERATIONS PRISES à l'unanimité	
D242406034	Prix du stère à l'affouage
D242406035	Taxe communale d'aménagement